ASSEMBLEE GENERALE DE « VIVRE A CLAMART »
SAMEDI 10 MARS 2018

Nombre de personnes présentes : 20 nombre de pouvoirs reçus : 9 nombre de personnes représentées : 29

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Nos objectifs :

VAC est une association militante et responsable agissant pour préserver la qualité de la vie dans notre commune tout en contribuant ainsi à conforter également son avenir. Dans cet esprit nous apportons aussi notre appui aux associations des communes voisines
Le cadre urbain reflète, voire stimule, la convivialité et le civisme de ses habitants.
Notre démarche consiste à alerter nos concitoyens sur ce que l'histoire urbaine et architecturale leur a légué et à leur proposer les moyens de lecture de ce qui est projeté en leur nom.
Il est certain qu'il va falloir aiguiser notre réflexion sur la transformation annoncée de la région Ile-de-France et continuer à analyser ce qui est vraiment l'intérêt général à court et long terme et ce qui, dans les projets urbains et environnementaux, est porteur d'un avenir assurant à nos concitoyens une qualité de vie durable.
Nous avons le souci permanent de leur rappeler que les décideurs tiennent leur pouvoir du citoyen.

Nos outils :

En direction de la population :

- Notre lettre aux adhérents (3 par an) : elle commente les différents aspects de la qualité de la vie en termes d'urbanisme et de l'organisation d'un « vivre ensemble harmonieux ». Elle rend compte de notre activité.
- Notre bulletin : ce document destiné aux clamartois, distribué dans la rue, sur les marchés et dans les boites aux lettres, propose des pistes de réflexions et commente, à l'occasion, l'action de la municipalité et de différents acteurs régionaux dans les domaines des compétences de VAC.
- La tenue d'un stand au forum des associations.
- Un travail de sensibilisation et de formation au développement durable et à l'urbanisme
- La mise à jour régulière d'un site internet : http://vivreaclamart.free.fr/

En direction de la région :

- La participation active au collectif d'associations de la qualité de la vie : Sud Environnement, Environnement 92, Ile De France Environnement.

En direction des élus :

- Des échanges de vues avec les élus lors de très rares réunions de travail.

Notre action en 2017 :

Activités de VAC, plusieurs volets :

- **Le volet culturel et la citoyenneté :**
  De par leur engagement citoyen, leurs lectures, leur participation à des réunions de niveau local ou régional, des échanges d'informations, les administrateurs et souvent les adhérents ont réfléchi au fonctionnement de la cité en matière de :
  - Pertinence des équipements,
  - Structures (situation du bâti, harmonie de sa répartition…),
  - Paysage et pittoresque qui en découle…
  - Format de la vie sociale (résultant des trois alinéas précédents et de toute animation organisée notamment par la commune),
  - Définition des caractères identifiants de Clamart propres à définir un patrimoine local.

  Ainsi à VAC les débats internes reflètent les sensibilités très diverses de ses administrateurs. Culture citoyenne et engagement s'enrichissent mutuellement et on peut avoir une pensée sans avoir une doctrine.

- **Le volet coordination, relations, coopération entre associations :**
  A l'échelle départementale, VAC est adhérente de l'association « Environnement 92 » elle-même adhérente d'Ile-de-France Environnement, ce qui nous donne un regard sur la logique de fonctionnement de la région parisienne (transport, nature, forêts…).
  À l'échelle locale, notre association coopère avec différentes autres associations et collectifs : l'association des riverains de la gare de Clamart, le collectif de la gare, l'association Galvents/ Corby, le collectif Galvents, l'association de la rue de Meudon et le collectif Hunebelle qui s'intéressent au futur aménagement de ce quartier qui comporte le stade Hunebelle, l'ancienne piscine, la poste, l'ancienne Caisse d'Assurance Maladie, et d'autres collectifs déjà constitués ou en cours de constitution, ou groupes de riverains de projets immobiliers …

  Nos administrateurs participent régulièrement aux réunions des comités de pilotage de la démocratie « participative » de Clamart organisées par la municipalité.

  La fréquentation de ces collectifs nous permet de ressentir de l'intérieur la vie de chaque quartier et de leur donner un soutien logistique.

  Auprès des élus, nous participons à des réunions publiques d'information mais nous ne participons plus à l'élaboration de projets en amont ; toutefois, il est clair que la commune porte attention à nos publications.

Principaux sujets traités par VAC cette année :

- Nous avons répondu à plusieurs enquêtes publiques sur divers projets et transmis nos observations :
  - Le 2/02/2017 : Opération « Rue de Verdun »,
  - Le 9/03/2017 : Opération « Rue des Monts »,
  - Le 5/07/2017 : Projet de création de la ZAC Panorama (ex emprise EDF).

Toutes ces contributions et celles qui sont citées ci-après sont consultables sur notre site http://vivreaclamart.free.fr/

- Nous avons adressé le 25/08/2017 un recours gracieux au Maire de Clamart contre le permis de construire modificatif accordé à Bouygues Immobilier pour un immeuble R+5+C (h 18m) en limite de zone UE. Ce recours, qui portait sur la hauteur du bâtiment, a été rejeté le 3/10/2017. Nous avons décidé de ne pas engager de recours auprès du Tribunal Administratif.

- Nous avons participé à l'enquête publique sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de l'Ile de France (PPA) en transmettant le 14/11/2017 nos observations au Préfet d'Ile de France. Nous avons demandé des mesures plus contraignantes, avec une mise en œuvre plus rapide, pour l'amélioration de la qualité de l'air que nous respirons.

- Nous continuons à suivre le projet du T10 et espérons toujours pouvoir sauver les parties de forêt qui sont en danger le long de son parcours. En particulier, nous continuons à nous opposer à la destruction de 3,5 ha de forêt à Chatenay Malabry, en limite du Plessis Robinson pour en faire un atelier de Maintenance et remisage alors qu'une parcelle adaptée est disponible dans la zone d'activité Noveos. A cet effet :
  - Nous nous sommes associés avec d'autres associations à la procédure contentieuse pilotée par Sud Environnement,
  - Nous avons participé à l'enquête publique lancée par la Sous-Préfecture d'Antony et portant sur la demande d'autorisation de défrichement en rapport avec le tramway T10, en nous opposant au défrichement de cette zone naturelle (cf. notre lettre du 17/11/2017),

- Nous avons participé activement à l'atelier de concertation pour la modification du PLU organisé par la Mairie le 20/12/2017 et nous avons transmis nos propositions le 10/01/2018.

- Nous avons poursuivi notre réflexion sur le potentiel de développement industriel sur la 906 et le maintien d'emplois localisés sur notre commune, cependant les espaces réservés manquent et l'implantation d'immeubles de logement se développe sur des terrains naguère dédiés aux activités, malgré nos alertes.

- Nous suivons les projets de la municipalité sur le secteur I3F : les habitants sont inquiets d'une éventuelle démolition de leur logement et du cadre de leur relogement. Par ailleurs, les projets de reconstruction sont pour le moment encore mal connus et la municipalité communique peu à leur sujet. Il n'est pas raisonnable d'expulser des gens sans avoir un projet bien précis d'utilité publique présenté et expliqué en détail à la population.

- Nous avons essayé d'épauler de notre mieux les différents collectifs qui se sont constitués pour protéger leur quartier des projets de densification qui ne respectent pas le voisinage existant et qui créent de fortes nuisances de voisinage, de circulation (quartier des Galvents, ex-piscine, quartier Centre, quartier Jardin Parisien…).

- Nous suivons le dossier de classement de la forêt de Meudon Clamart en forêt de protection qui avance toujours beaucoup trop lentement à notre goût.

- La pression immobilière est de plus en plus importante, les promoteurs de plus en plus intéressés et pressants, C'est pourquoi nous suivons dans la mesure du possible les permis de construire et les projets municipaux afin de nous assurer qu'ils s'intègrent bien dans l'urbanisme environnant, en minimisant les incidences pour les riverains, et de les alerter lorsque cela s'avère nécessaire.

Ebauche de l'avenir :

Le principe primordial qui doit guider nos réflexions et nos actions est de bien faire comprendre les causes du chaos climatique vers lequel nous allons et surtout ce qu'il convient de faire dans notre territoire et dans notre commune pour contribuer à notre niveau à réduire, voire enrayer ces causes.

Nos prochains grands chantiers porteront sur :

- Les enquêtes publiques à venir, en particulier celle relative à la modification du PLU au printemps 2018, et pour laquelle nous devons appeler à une importante participation des clamartois,
- Le suivi de l'étude hydrogéologique qui devrait être confiée avant l'été à un bureau d'études reconnu afin de cartographier les localisations et les cheminements des eaux souterraines sur la totalité du territoire de la commune, et répertorier les sources d'eau naturelle,
- Une préoccupation majeure : la question du devenir des espaces en Opération d'Aménagement et Programmation (OAP) dans le PLU, dont une partie devrait être préservée pour favoriser l'implantation d'activités productives ou de service public. Pour l'instant nous ne constatons pas d'actions de la Mairie dans ce sens.
- Le suivi des nouveaux et nombreux projets qui sont et seront initiés par la nouvelle municipalité
- Nous intégrerons dans nos réflexions le « Grand Paris » et ses conséquences en matière de densification en particulier autour de la gare de Clamart en cours de réalisation. Nous alerterons les habitants de Clamart, Vanves et Issy sur les conséquences de la sur-densification prévue autour des gares et resterons à leur écoute.
- Le suivi du développement du projet T10 (localisation de la Station de Maintenance et Remisage, et autres aménagements de voirie et espaces publics, pour lesquels nous demanderons des modifications si nécessaire).
- Le suivi du Projet d'enfouissement des lignes aériennes THT (Très haute tension),
- Plus généralement, le suivi des différents projets urbanistiques concernant notre ville et notre région et soutien aux collectifs d'habitants qui demandent que leur avis soit pris en compte.
- La persévérance de notre action pour le classement de « notre forêt » en « Forêt périurbaine de protection ».
- L'évolution de l'Etablissement Public Territorial (EPT) et de la Métropole du Grand Paris (MGP) en liaison avec les associations Sud-Environnement et Environnement 92
- Publications et réunions pour informer les populations sur les projets urbanistiques.
- Actions diverses en fonction de l'actualité urbanistique et politique,
- Communication via notre site des articles de presse ou articles en provenance d'autres associations qui nous semblent pertinents pour les sujets qui nous animent : l'environnement (espaces naturels et urbanisme) et tout ce qui contribue au « mieux vivre ensemble ».

Ce Rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité

A Clamart, le 10 mars 2018

Daniel Colleaux	Bernard Garmirian
Secrétaire	Président